

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 12
120070

MODIFICATION DU PRIX D'ACQUISITION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Par délibération en date du 23 septembre 2011, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir l'immeuble abritant le Tribunal de Grande Instance sis place Jules Ferry à Saint-Dié-des-Vosges, cadastré section AB – parcelle n° 341, au prix de 400 000 € et a délégué cette acquisition à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.), conformément à la convention foncière "centre ville pôle touristique" signée le 29 octobre 2008.

Une actualisation de l'estimation afférente à l'immeuble, de France Domaine, transmise en date du 09 mars 2012, fixe le prix de cession définitif de ce bâtiment à 460 000 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

– DONNE SON ACCORD sur le nouveau prix de cession du bâtiment du Tribunal de Grande Instance, soit 460 000 €, conformément à l'estimation des services de France Domaine en date du 09 mars 2012,

– AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

